illésime 2 6 | ° de page 1 3 1

CPD

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

Le mercredi 30 septembre 2026 à 17h30, les membres du Conseil du 7e arrondissement de Paris se sont réunis dans la salle du conseil, sur convocation adressée individuellement à chacun des conseillers par Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement, le jeudi 24 septembre 2026 pour l'ordre du jour complété par l'ordre du jour complémentaire en date du 28 septembre 2026 conformément aux dispositions des articles L. 2122-7, L.2122-8 L L. 2122-15, L. 2122-17, L. 2511-25 et L. 2511-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Publication de l'ordre du jour a été faite à la même date sur le panneau de la mairie prévu à cet effet et complétée le lundi 28 septembre 2026 par l'ordre du jour complémentaire.

Étaient présents :

Madame Valérie AJZENBERG, Monsieur René-François BERNARD, Monsieur Philippe de BRAQUILANGES, Madame Marguerite CHEVREUL, Madame Rachida DATI, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Madame Josiane GAUDE, Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, Monsieur Christophe POISSON et Madame Anne-Flore ROUILLON.

Était absent et excusé :

Monsieur Marc LAROCK ayant donné pouvoir à Madame Josiane GAUDE,

VILLE DE
PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

ORDRE DU JOUR DÉFINITIF

- Désignation du secrétaire de séance. **07 2026 043**

- Adoption de la procédure d'urgence. **07 2026 046**

- Approbation du Procès-verbal du conseil d'arrondissement du 7 juillet 2026. **07 2026 044**

Mme Rachida DATI rapporteure.

- Subventions (204 000 euros) et conventions pour l'implantation de résidences artistiques dans les établissements d'accueil de la petite enfance dans le cadre de l'Art pour Grandir. **2026 DFPE 265**

- Collèges public parisiens – Dotations de la Ville de Paris (1 337 945 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2027. **026 DASCO 73**

- Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2027 (7004 843 euros). **2026 DASCO 76**

- Collèges publics imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2027 (2 499 734 euros). **2026 DASCO 77**

- Agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un EPLE – Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2026. **2026 DASCO 92**

- Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2027. **2026 DDCT 145**

- Inventaire des équipements de proximité dont le Conseil d'Arrondissement a la charge pour l'année 2027. **07 2026 047**

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 132

CRB

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

ORDRE DU JOUR DÉFINITIF 2026 suite 1

- États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2027. **2026 DDCT 172**

- États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2027. **2026 DDCT 171**

- CODP d'exploitation publicitaire sur les propriétés de la Ville de Paris. **2026 DFA 37**

Mme Emmanuelle DAUVERGNE rapporteure.

- Conventions de subvention pour quatre projets auprès d'associations œuvrant pour la réduction des déchets. **2026 DPE 36**

- Reprise des études relatives à la création d'un site patrimonial remarquable, en lien avec le bien inscrit au patrimoine mondial « Paris, rives de la Seine », et mise à l'étude du secteur Montmartre. **2026 DU 83**

M. René-François BERNARD rapporteur.

- Conventions et subventions (59.000 euros) à deux associations et adhésion (2.500 euros) à une association, toutes têtes de réseaux de l'économie sociale et solidaire. **2026 DAE 158**

- Octroi de garanties d'emprunts finançant divers programmes de rénovation de logements sociaux réalisés par 1001 Vies Habitat. **2026 DLH 234**

Mme Josiane GAUDE rapporteure.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

ORDRE DU JOUR DÉFINITIF 2026 suite 2 et fin

- Subventions (275.040 €) et conventions à 22 associations menant des actions d'accompagnement social et de lien social dans les quartiers parisiens. **2026 DSOL 96**

- Subventions (8 000 euros) à cinq associations et convention annuelle avec une association, au titre de la quote-part du fonds d'animation locale solidarité (7ème). **2026 DSOL 111**

- Subventions (59 650 euros) à 41 associations et conventions avec 25 d'entre elles, pour leurs actions dans le cadre de la Quinzaine de l'Accessibilité. **2026 DSOL 137**

Mme Valérie AJZENBERG rapporteure.

- **V 07 2026 045** Vœu relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les violences de genre.

Mme Anne-Flore ROUILLON rapporteure.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 6 | N° de page 1 3 3

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-068

OBJET : Désignation du secrétaire de séance. **07 2026 043**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du mercredi 30 septembre 2026 ;

Vu l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : Monsieur René-François BERNARD et Madame Karine DESOBRY sont respectivement désignés comme secrétaire de séance et secrétaire de séance auxiliaire à l'UNANIMITÉ des membres présents.

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11 (dont 1 pouvoir écrit)**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE
PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-069

OBJET : Adoption de la procédure d'urgence. **07 2026 046**

Le Conseil du 7ème arrondissement ;

Vu les articles L. 2121-10 ET l. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Règlement Intérieur du Conseil du 7ème arrondissement ;

Vu la convocation adressée du 24 septembre 2026 par le Maire d'arrondissement pour le conseil d'arrondissement du 30 septembre 2026 ;

Vu l'ordre du jour publiée le 24 septembre 2026 et l'ordre du jour complémentaire de 28 septembre 2026 ;

Considérant la transmission tardive d'un ou plusieurs projets propres soumis à l'avis de Conseil d'arrondissement :

→ Inventaire des équipements de proximité dont le Conseil d'Arrondissement a la charge pour l'année 2027 - **07 2026 047**

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : Adoption de la procédure d'urgence du 30 septembre 2026 est adoptée à la l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés.

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11 (dont 1 pouvoir écrit)**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération :
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 134

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-070

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du 7 juillet 2026. **07 2026 044**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du mercredi 30 septembre 2026 ;

Vu l'article L. 2121-23 § 2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

DÉLIBÈRE

Article unique : Le procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du 30 septembre 2026 est adopté à la MAJORITÉ des suffrages exprimés.

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **10**
(dont 1 pouvoir écrit)
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération :
1 (Mme ROUILLON)
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-071

OBJET : Subventions (204 000 euros) et conventions pour l'implantation de résidences artistiques dans les établissements d'accueil de la petite enfance dans le cadre de l'Art pour Grandir. **2026 DFPE 265**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Conseiller de Paris, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DFPE 265** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : Subventions (204 000 euros) et conventions pour l'implantation de résidences artistiques dans les établissements d'accueil de la petite enfance dans le cadre de l'Art pour Grandir. **2026 DFPE 265**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11 (dont 1 pouvoir écrit)**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 135

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-072

OBJET : Collèges public parisiens – Dotations de la Ville de Paris (1 337 945 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2027. **2026 DASCO 73**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Conseiller de Paris, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DASCO 73** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : Collèges public parisiens – Dotations de la Ville de Paris (1 337 945 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2027. **2026 DASCO 73**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11 (dont 1 pouvoir écrit)**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE
PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-073

OBJET : Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2027 (7 004 843 euros). **2026 DASCO 76**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Conseiller de Paris, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DASCO 76** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2027 (7 004 843 euros). **2026 DASCO 76**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11 (dont 1 pouvoir écrit)**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 136

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-074

OBJET : Collèges publics imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2027 (2 499 734 euros). **2026 DASCO 77**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Conseiller de Paris, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DASCO 77** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : Collèges publics imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2027 (2 499 734 euros). **2026 DASCO 77**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11 (dont 1 pouvoir écrit)**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE
PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-075

OBJET : Agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un EPLE Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2026. **2026 DASCO 92**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Emmanuelle DAUVERGNE Conseiller de Paris, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DASCO 92** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : Agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un – EPLE -Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2026. **2026 DASCO 92**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11 (dont 1 pouvoir écrit)**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-076

OBJET : Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2027
2026 DDCT 145

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Rachida DATI, Maire du 7ème arrondissement, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DDCT 145** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2027
2026 DDCT 145

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11 (dont 1 pouvoir écrit)**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE
PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-077

OBJET : Inventaire des équipements de proximité dont le Conseil d'arrondissement a la charge pour l'année 2027. **07 2026 047**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Conseiller de Paris, rapporteur sur le projet de délibération n°**07 2026 047** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : Inventaire des équipements de proximité dont le Conseil d'arrondissement a la charge pour l'année 2027. **07 2026 047**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération :
11 (dont 1 pouvoir écrit)
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-077 suite 1

MAIRIE DU 7EARRONDISSEMENT				62 Equipements de proximlte		N•Eq
MA07	DAC	04.02.	Medlatheque	Bibliotheque-discotheque municipale Amelie	164, rue de Grenelle	314
MA07	DAC	04.02.	Mediatheque	Bibliotheque-discotheque municipale Saint-Simon	116, rue de Grenelle	316
MA07	DAC	04.07.	Etablisseinent d'enseignement artistique.	Conservatoire municipal d'arrondissement Erik Satie	135bis, rue de l'Universite	319
MA07	DASCO	01.01.	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 117bis rue Saint-Dominique	117bis, rue Saint-Dominique	560
MA07	DASCO	01.01.	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 48 rue Vaneau	48, rue Vaneau	746
MA07	DASCO	01.02.	Ecole elementaire & annexes	Ecole elementaire 10 avenue de la Motte-Picquet	10, avenue de la Motte-Picquet	868
MA07	DASCO	01.02.	Ecole elementaire & annexes	Ecole elementaire 42 avenue Duquesne	42, avenue Duquesne	103
MA07	DASCO	01.03.	Ecole polyvalente & annexes	Ecole polyvalente 14 rue Eble	14 rue Eble	581
MA07	DASCO	01.03.	Ecole polyvalente & annexes	Ecole polyvalente 27 rue las Cases	27, rue Las cases	119
MA07	DASCO	01.03.	Ecole polyvalente & annexes	Ecole polyvalente 28 avenue **Rapp**	28, avenue Rapp	671
MA07	DASCO	01.03.	Ecole polyvalente & annexes	Ecole polyvalente 8 rue Chomel	8, rue Chomel	109
MA07	DDCT	04.03.	Espace de spectacle ou polyvalent	Salles Jean Nicot	7, rue Jean Nicot	411
MA07	ODCT	10.01.	Hotel de ville, mairie d'arrondissement et annexes	Mairie du 7eme arrondlssement	116, rue de Grenelle	404
MA07	ODCT	10.02.	Espace de vie cltoyenne et de democratle locale	Maison de la Vie associative et citoyenne du 7eme ardt. (fusion avec la MVAC 08 rompue)	4, rue Amelie	409
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Decoration de !'avenue Lowendal	Iter, avenue de Lowendal	721
MA07	OEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Jardin Catherine Laboure	29, rue de Babylone	497
MA07	OEVE	06.02.	Espace vert non dos **et** accessible au public	Jardin de l'eglise protestante lutherienne Saint-Jean-Denys-Buhler	147, rue de Grenelle	497
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Jardin de l'Institut national des Jeunes aveugles (INJA)	88bis, rue de Sevres	1221
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Jardiniere de la place de Breteuil	11, place de Breteuil	1615
MA07	OEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Jardiniere de la place Vauban (niveau de la sanisette)	11 place de Vauban	1615
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Jardiniere de la rue du Bae	4, rue Montalembert	720
MA07	OEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Jardiniere de la rue Recamier	1, rue Recamier	721
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Jardiniere du monument Franr;ois Coppee	1V, place Andre Tardieu	720
MA07	OEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardiniere du pont de l'Alma	4V, port du Gros-Calllou	720
MA07	OEVE	06.02.	Espace vert non dos **et** accessible au public	Jardiniere du square de Robiac	4, square de Robiac	721
MA07	OEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinieres de la olace Joffre (devant ecole militaire)	3, place Joffre	1615
MA07	DEVE	06.02.	Esoace vert non dos et accessible au public	Jardinieres de la rue de Champagny	1V, rue de Champagny	721
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinieres de la rue de l'Universite	71, rue de l'Universlte	720
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Jardinleres du 49 rue de Verneuil	49, rue de Verneuil	1263
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinleres EVQ de la rue Montalembert et Place Garcia Marquez	2, rue Montalembert	1279
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinieres 'RAE' de la rue Eble (rue avec des ecoles)	14, rue Eble	1221
MA07	OEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Jardinieres RAE de la rue las Cases	27, rue las Cases	1279
MA07	OEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Plate-bande de la rue Cognacq-Jay	11, rue Cognacq-Jay	381

VILLE DE
PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-077 suite 2 et fin

MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Plate-bande duterre-plein central du quai Branly	69V, quai Branly	5040
MA07	OEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Plates-bandes du boulevard Raspail (7 elements)	13V, boulevard Raspail	7205
MA07	OEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Square Boucicaut	1, rue de Babylone	3470
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Square d'Ajaccio	127bis, rue de Grenelle	4969
MA07	OEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square de l'abbe Esquerre	1, place du president Mithouard	3529
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Square des Missions etrangeres	105, rue du Bae	3549
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Square Pierre De Gaulle	2, place du president Mithouard	3662
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Square Roger Stephane	7, rue Recamier	3672
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non dos et accessible au public	Square Samuel Rousseau	28bis, rue las Cases	3695
MA07	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Santiago du Chili	1, place Salvador Allende	4970
MA07	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardinet de la basilique Sainte Clotilde	23b rue Las Cases	16389
MA07	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardinet de la mairie du 7eme ardt.	116, rue de Grenelle	3740
MA07	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardinet de la place de Fontenoy	2, place de Fontenoy	3770
MA07	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardinet de la place Jacques Bainville	2, place Jacques Bainville	3776
MA07	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardinet de la place Salvador Allende	2, place Salvador Allende	3721
MA07	OEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardinet de l'eglise Saint-Franr;ois-Xavier	34bis, boulevard des Invalides	3752
MA07	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Pelouses de la place Vauban	5bis, place Vauban	S039
MA07	DFPE	02.01.	Creche collective	Creche collective 1 rue Oudinot	1, rue Oudinot	1949
MA07	DFPE	02.01.	Creche collective	Creche collective 164bis rue de Grenelle	164bis, rue de Grenelle	2048
MA07	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 10 rue Saint Dominique - art.28.	10 rue Saint-Dominique	10990
MA07	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 14 rue d'Estrees	14, rue d'Estrees	2007
MA07	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil collectif et familial 145 rue de l'Ui)iversite	145, rue de l'Universite	2017
MA07	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase Camou	35, avenue de la Bourdonnais	2855
MA07	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase Cler	6, rue Cler	2862
MA07	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase Ilot Saint-Germain	8-10, rue Saint-Dominique	10682
MA07	DJS	03.03.	Salle de sports	Salle de sports Masseran	6, rue Masseran	2968
MA07	DJS	03.04.	Piscine, bassin-ecole, patinoire	Bassin-ecole Cler	6, rue Cler	3018
MA07	DJS	03.08.	Aire sportive en acces libre	Amenagements sportifs des Berges de Seine	4, port des Invalides	9880
MA07	DJS	03.10.	Centre d'animation	Centre Paris Anim' Richard Wright -Annexe la Bourdonnais	105, avenue de la Bourdonnais	3028

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 139

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-078

OBJET : États spéciaux d'arrondissement – Délibération cadre-investissement 2027. **2026 DDCT 172**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Conseiller de Paris, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DDCT 172** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : États spéciaux d'arrondissement – Délibération cadre-investissement 2027. .**2026 DDCT 172**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11**
(dont 1 pouvoir écrit)
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE
PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-079

OBJET : États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2027.
2026 DDCT 171

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Conseiller de Paris, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DDCT 171** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2027. **2026 DDCT 171**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11 (dont 1 pouvoir écrit)**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 140

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-080

OBJET : CODP d'exploitation publicitaire sur les propriétés de la Ville de Paris. **2026 DFA 37**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Conseiller de Paris, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DFA 37** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : CODP d'exploitation publicitaire sur les propriétés de la Ville de Paris. **2026 DFA 37**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11**
(dont 1 pouvoir écrit)
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE
PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-081

OBJET : Conventions de subvention pour quatre projets auprès d'associations œuvrant pour la réduction des déchets. **2026 DPE 36**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Monsieur René-François BERNARD, Conseiller de Paris, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DPE 36** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : Conventions de subvention pour quatre projets auprès d'associations œuvrant pour la réduction des déchets. **2026 DPE 36**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11 (dont 1 pouvoir écrit)**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 141

CRD

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-082

OBJET : Reprise des études relatives à la création d'un site patrimonial remarquable, en lien avec le bien inscrit au patrimoine mondial « Paris, rives de la Seine », et mise à l'étude du secteur Montmartre. **2026 DU 83**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Monsieur René-François BERNARD, Conseiller de Paris, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DU 83** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : Reprise des études relatives à la création d'un site patrimonial remarquable, en lien avec le bien inscrit au patrimoine mondial « Paris, rives de la Seine », et mise à l'étude du secteur Montmartre. **2026 DU 83**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération :
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération :
11 (dont 1 pouvoir écrit)
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

Motifs du refus: Le conseil d'arrondissement a voté contre cette délibération car elle revient sur un cadre de protection du patrimoine que la Ville avait elle-même engagé en 2025, sans apporter à ce stade de garanties suffisantes sur le futur périmètre, les outils de protection, le calendrier et les modalités de mise en œuvre. Cette incertitude va à rebours de l'objectif de préservation et de valorisation du patrimoine à travers la création de Sites Patrimoniaux Remarquables proposée par Rachida DATI lorsqu'elle était ministre de la Culture, notamment dans le 7e arrondissement.

VILLE DE
PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-083

OBJET : Conventions et subventions (59.000 euros) à deux associations et adhésion (2.500 euros) à une association, toutes têtes de réseaux de l'économie sociale et solidaire.
2026 DAE 158

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Josiane GAUDE, Adjoint au Maire du 7e arrondissement, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DAE 158** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : Conventions et subventions (59.000 euros) à deux associations et adhésion (2.500 euros) à une association, toutes têtes de réseaux de l'économie sociale et solidaire.
2026 DAE 58

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11**
(dont 1 pouvoir écrit)
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 142

CRg

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-087

OBJET : Octroi de garanties d'emprunts finançant divers programmes de rénovation de logements sociaux réalisés par 1001 Vies Habitat **2026 DHL 234**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Josiane GAUDE, Adjoint au Maire du 7e arrondissement, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DLH 234** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : Octroi de garanties d'emprunts finançant divers programmes de rénovation de logements sociaux réalisés par 1001 Vies Habitat **2026 DLH 34**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11 (dont 1 pouvoir écrit)**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE
PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-088

OBJET : Subventions (275.040 €) et conventions à 22 associations menant des actions d'accompagnement social et de lien social dans les quartiers parisiens. **2026 DSOL 96**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Valérie AJZENBERG, Adjoint au Maire du 7e arrondissement, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DSOL 96** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : Subventions (275.040 €) et conventions à 22 associations menant des actions d'accompagnement social et de lien social dans les quartiers parisiens. **2026 DSOL 96**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11 (dont 1 pouvoir écrit)**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 143

CRB

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-086

OBJET: Subventions (8 000 euros) à cinq associations et convention annuelle avec une association, au titre de la quote-part du fonds d'animation locale solidarité (7ème). **2026 DSOL 111**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Valérie AJZENBERG, Adjoint au Maire du 7e arrondissement, rapporteur sur le projet de délibération. n°**2026 DSOL 111** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : Subventions (8 000 euros) à cinq associations et convention annuelle avec une association, au titre de la quote-part du fonds d'animation locale solidarité (7ème). **2026 DSOL 111**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11 (dont 1 pouvoir écrit)**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE
PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-090

OBJET : Subventions (59 650 euros) à 41 associations et conventions avec 25 d'entre elles, pour leurs actions dans le cadre de la Quinzaine de l'Accessibilité. **2026 DSOL 137**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Valérie AJZENBERG, Adjoint au Maire du 7e arrondissement, rapporteur sur le projet de délibération n°**2026 DSOL 137** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

Article unique : Subventions (59 650 euros) à 41 associations et conventions avec 25 d'entre elles, pour leurs actions dans le cadre de la Quinzaine de l'Accessibilité. **2026 DSOL 137**

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **11 (dont 1 pouvoir écrit)**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 144

CK9

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-091

OBJET : Vœu relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les femmes et les hommes et à la lutte contre les violences de genre. **V 07 2026 045**

Le Conseil du 7e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du 24 septembre 2026, complétée par l'ordre du jour complémentaire du 28 septembre 2026 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 511-12 ;

Vu l'article 23 du Règlement Intérieur du Conseil du 7e arrondissement ;

Après avoir entendu une communication de Madame Anne-Flore ROUILLON, Conseillère d'arrondissement, rapporteur sur le vœu n° **V 07 2026 045** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7e arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : Le vœu n° **V 07 2026 045** relatif au maintien et au renforcement de l'encadrement des loyers est rejeté à la MAJORITÉ des suffrages exprimés.

Motifs du refus : Plusieurs rapports soulignent que le dispositif en vigueur est mal ciblé : la redistribution profite en grande partie et surtout à des foyers plutôt aisés, au détriment des Parisiennes et Parisiens qui en ont le plus besoin, y compris parmi les classes moyennes. Une sortie de l'encadrement des loyers à courte échéance est inéluctable afin de redynamiser le marché privé. Afin d'éviter un effet brutal (augmentation possible jusqu'à +20%), une sortie progressive à 3 ans par un desserrement de l'encadrement des loyers est nécessaire.

Nombre de votants : **11**
Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **1**
Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : **10**
(dont 1 pouvoir écrit)
Nombre d'abstentions : /
Ne prend pas part au vote : /

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-091 suite 1

GROUPE SOCIALISTE
Place publique divers gauche

Conseil du 7e arrondissement Séance du 30 septembre 2026

Vœu déposé par Anne-Flore ROUILLON

Relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les violences de genre

Considérant que, selon un rapport de 2025 de l'ONU, près d'une femme sur trois (soit 840 millions dans le monde) a subi des violences conjugales ou sexuelles dans sa vie ;
Considérant qu'en France, selon les décomptes de l'association Nous Toutes, 164 femmes sont décédées en 2025 en raison de leur genre ;

Considérant que selon le service statistique du ministère de l'Intérieur, en 2025, les violences sexistes et sexuelles touchent très majoritairement les femmes, quel que soit le contexte de commission et l'âge des victimes (85 %) ;
Considérant que ces violences commises au sein de la famille ou dans l'espace public impactent fortement la vie des femmes qui en sont victimes ou qui les craignent, jusque dans leur rapport m la ville et aux équipements publics, comme l'ont montré toutes les études sur le sujet : non, nous ne sommes pas égales et égaux dans l'espace public ;

Considérant que cet enjeu majeur d'égalité peut et doit être envisagé m travers l'ensemble des politiques publiques menées au niveau de la ville, conformément aux recommandations des trois guides Genre et espace public réalisés par la Ville de Paris ;

Considérant que beaucoup des recommandations de bonnes pratiques qui y sont contenues relèvent de l'affichage de numéros d'urgences et messages de sensibilisation, permettant aux victimes de trouver les soutiens qui lui seront nécessaires ;

Considérant que les marches exploratoires ont fait leur preuve dans l'identification et la résolution de problématiques spécifiques aux femmes dans l'espace public ;
Considérant que la lutte contre les violences faites aux femmes était grande cause du quinquennat 2017/2022, permettant d'initier de nombreux partenariats utiles qui essaiment et de développent partout en France, associant les forces de sécurité intérieure et de justice, les administrations et acteurs locaux, et les associations spécialisées,

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION MA07-26-091 suite 2 et fin

Considérant que tous les niveaux de l'État partagent donc le constat que ces violences sont un véritable enjeu d'égalité et exigent une mobilisation de l'ensemble des territoires ;
Considérant que la Ville de Paris est particulièrement engagée contre les violences sexistes et sexuelles depuis de nombreuses années, et l'a encore prouvé récemment en soutenant la loi intégrale que demandent de nombreuses associations spécialisées ;

Considérant que le 7e arrondissement s'est déjà, à juste titre, saisi de la question du matrimoine et de la place des femmes dans la mémoire collective, et qu'il organise également des événements m l'occasion du 8 mars, mais que la page du site de la mairie consacrée aux violences faites aux femmes, mise en ligne en 2020, ne fait état que d'une seule campagne de sensibilisation ;

Considérant que le 25 novembre marque tous les ans la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes ;

Sur proposition de Anne-Flore ROUILLON, élue socialiste, le Conseil du 7e arrondissement émet le vœu que la Mairie du 7e :

- Au besoin, forme son personnel accueillant du public dans tout l'arrondissement m l'accompagnement des femmes victimes et m la connaissance des ressources associatives et institutionnelles pouvant leur venir en aide ;

- S'inspire des recommandations du guide Genre et espace public de la Ville de Paris pour organiser, avec les personnes dont c'est la profession, des marches exploratoires de femmes résidant, étudiant ou travaillant dans l'arrondissement, de l'espace public dans le 7e arrondissement ;

- Prévoit, si ce n'est déjà fait, à l'occasion du 25 novembre de renouveler une réelle campagne de mobilisation visible et engagée pour sensibiliser m ces violences, m leur prévention, et m la connaissance des dispositifs d'aide existants pour toutes les femmes qui en sont victimes, en particulier le dispositif
« Demandez Angela » qui est en cours d'extension m Paris et l'application App-elles, dont la Ville est partenaire.

VILLE DE
PARIS

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

FEUILLE DE PRÉSENCE

Mme Valérie AJZENBERG	
M. René-François BERNARD	
M. Philippe de BRAQUILANGES	
Mme Marguerite CHEVREUL	
Mme Rachida DATI	
Mme Emmanuelle DAUVERGNE	
Mme Josiane GAUDE	
M. Marc LAROCK	
M. Olivier LE QUÉRÉ	
M. Christophe POISSON	
Mme Anne-Flore ROUILLON	

La Directrice Générale des Services
de la Mairie du 7ème arrondissement

Pouvoir à Mme

Karine DESOBRY

VILLE DE PARIS

Millésime 26 | N° de page 146

CONSEIL DU 7e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

CERTIFICAT

Le Maire du 7e arrondissement,

Certifie que, conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 du CGCT,

Les délibérations adoptées par le Conseil d'Arrondissement lors de sa séance du 30 septembre 2026 ont fait l'objet d'une publication électronique sur le site internet de la Mairie d'arrondissement le 07 OCT. 2026 pour une durée de 2 mois.

Fait à Paris, le 07 OCT. 2026

Rachida DATI

Maire du 7e arrondissement